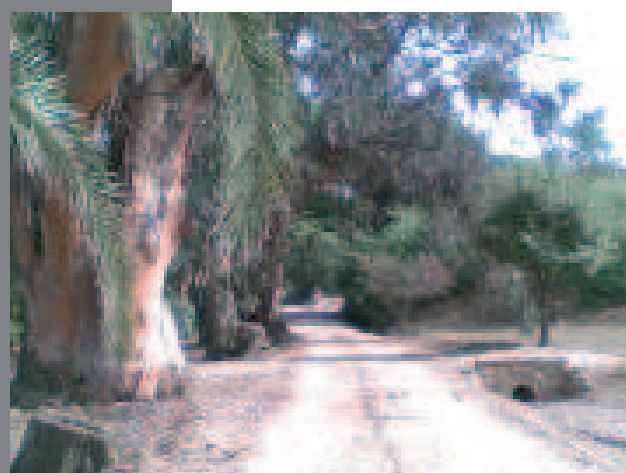




architecture, urbanisme & paysage

LE PATRIMOINE REMARQUABLE ET INTERESSANT



Fiches patrimoniales

Agence **KARGO sud** Espace Mana - 290 avenue Robespierre 83130 LA GARDE

Tel. 04.94.14.40.73 - Fax. 04.94.03.41.84

COMMUNE DE RAMATUELLE

Recommandations et Prescriptions

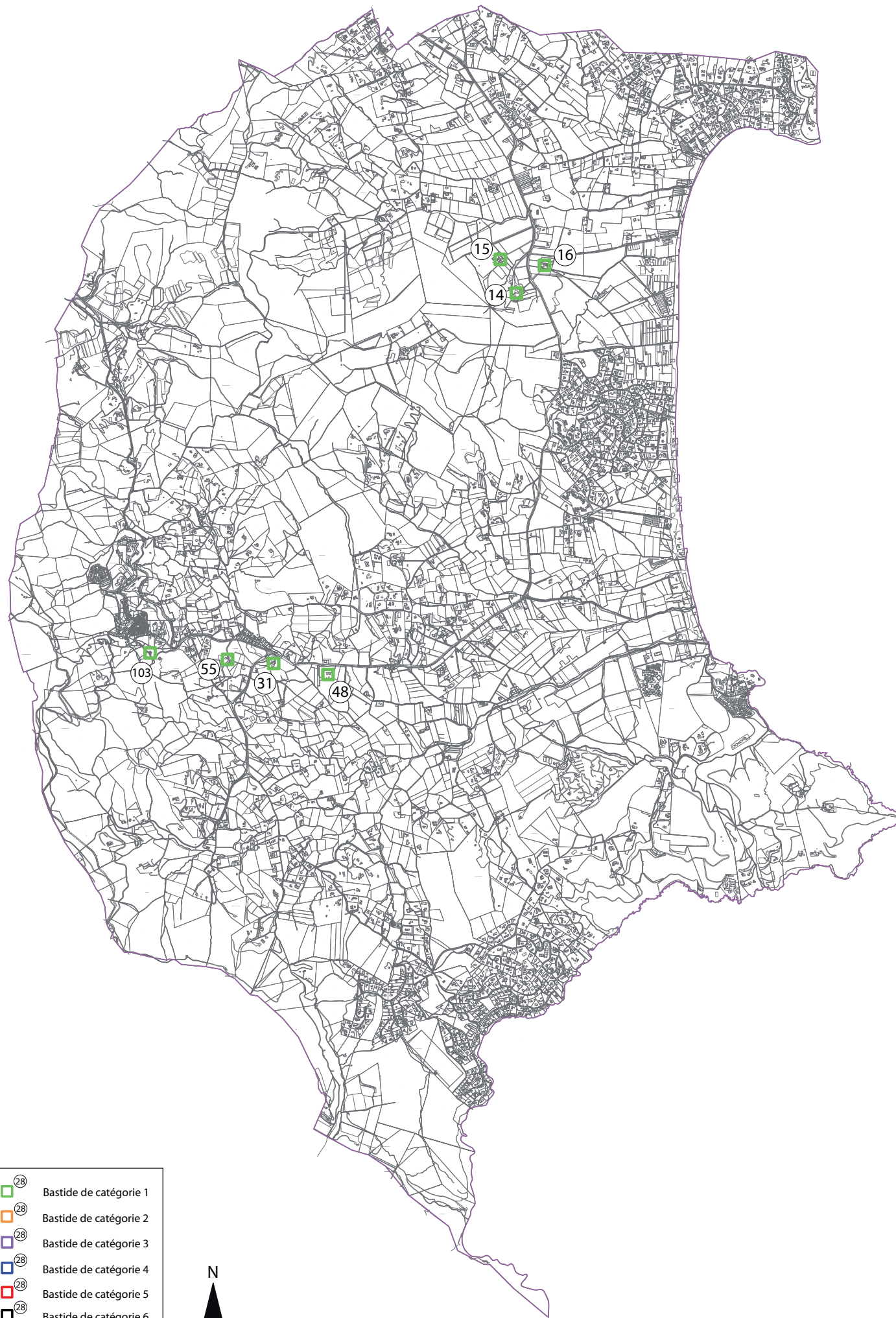
LES BASTIDES DE CATEGORIE 1

Les bastides de catégorie 1 sont remarquables, elles ont conservé leurs caractéristiques architecturales traditionnelles : composition, enduits, matériaux, détails, abords paysagers.

L'environnement paysager est remarquable. Les plus importantes sont implantées dans un paysage de vignes très ouvert ou bordées d'un jardin ou d'un parc arboré qui accompagne le bâti. Certaines plus petites peuvent participer à un paysage pastoral ou à un paysage bâti très sensible.

L'ensemble des bâtiments ont préservé leur aspect et leur usage d'origine. Les bastides de catégorie 1 ont toujours un caractère agricole, le plus souvent lié à la culture de la vigne. Elles peuvent présenter des bâtiments vacants ou désaffectés.

Ces bastides nécessitent une attention particulière afin que leurs environnement paysager et leurs caractéristiques architecturales ne disparaissent pas lors de transformations malheureuses.



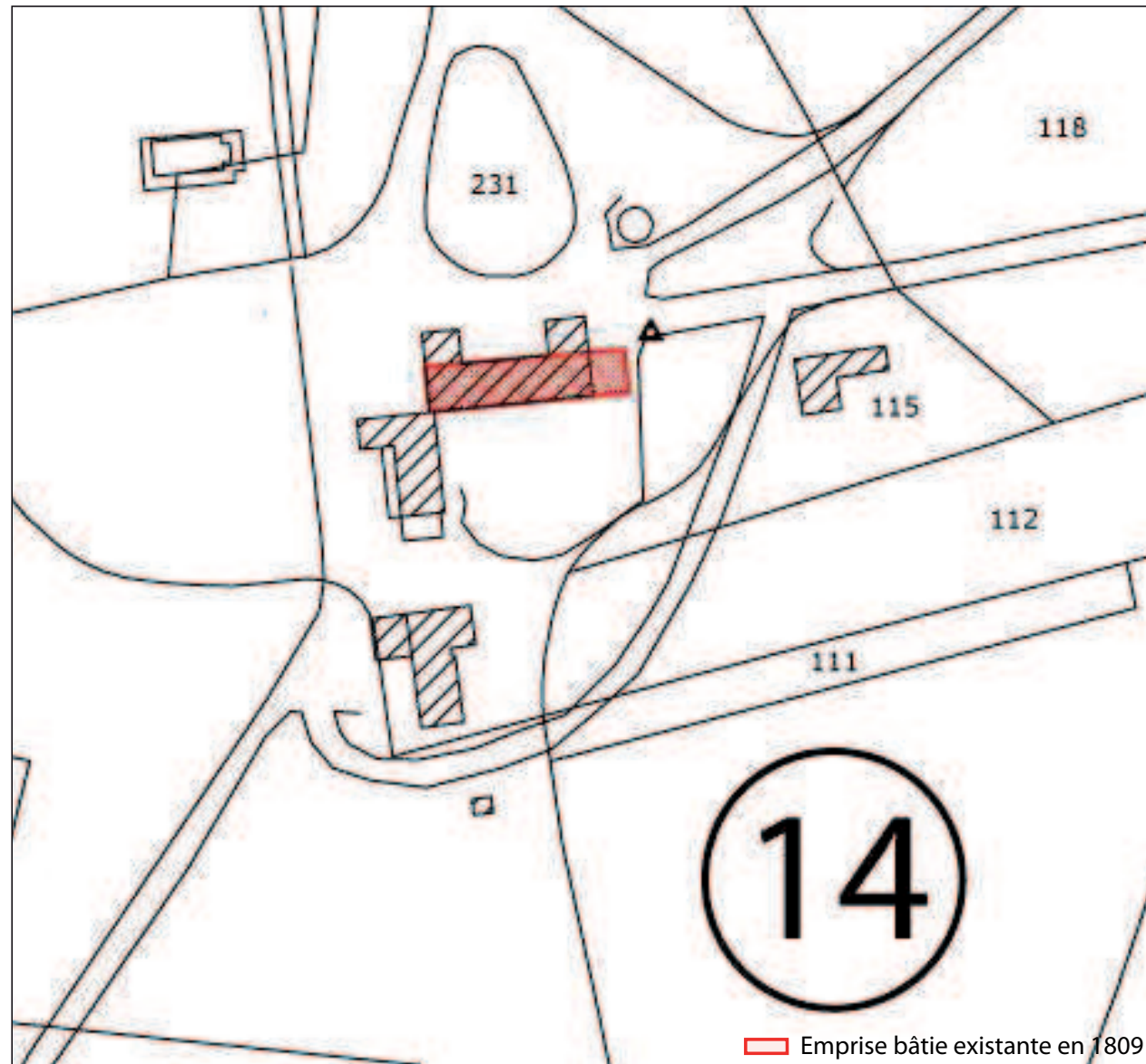
-  Bastide de catégorie 1
-  Bastide de catégorie 2
-  Bastide de catégorie 3
-  Bastide de catégorie 4
-  Bastide de catégorie 5
-  Bastide de catégorie 6



BASTIDES DE CATEGORIE 1
Cartographie

BASTIDE n°14 - catégorie 1

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AE 231
Lieu-dit : Château de Pampelonne
Zone PLU : A
Bâtiment repéré par l'Inventaire : Oui
Site archéologique à proximité : Non
Nom et nature : Néant

Degré d'intérêt patrimonial : Remarquable
Enjeux liés à l'activité agricole : Pas d'enjeux liés à l'activité agricole, pas de dépendances agricoles inutilisées. L'ensemble du bâti est lié à l'habitation, hormis un atelier garage abritant le matériel d'entretien du parc et les voitures

Datation

XIXe-XXe s., en partie existant en 1809

Orientation et famille architecturale

Nord. Château, au milieu d'un parc

Logis

Habitation bourgeoise

Façade nord : ouverte et ordonnancée, modénature

Façade sud : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre avec allée d'eucalyptus, entrée marquée par deux piliers / Cour-terrasse à l'arrière (sud) avec ancien mur de clôture et porche

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons de calcaire enduits à la chaux

Modénature (corniche, pilastres, refends, fronton, putti) sur façade avant / Génoise à deux rangs à l'arrière /

Ferronnerie / Aisseliers en bois pour le garage

Menuiseries bois

Tuile canal en couverture / Toitures à 2 pans, croupes

Annexes agricoles

Morphologie

Pas d'annexes agricoles

Destination

Garage et remise séparés de l'habitation

Contexte paysager : remarquable

Parc arboré avec eucalyptus et palmiers

Allée de palmiers en limite de parc et de vignes

Activités agricoles

Siège de l'exploitation "Château de Pampelonne"

50 ha de vignes AOC

Cuvage et vinification à la Matarane (cf n°17)

BASTIDE n°14 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine bâti

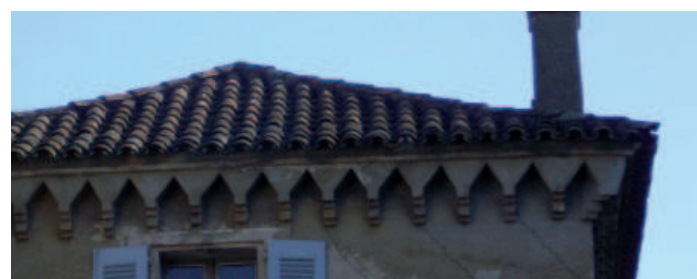
Le château de Pampelonne

Enjeux patrimoniaux

Le château de Pampelonne est un ensemble bâti remarquable présentant une certaine diversité architecturale représentative des différentes époques de construction. La particularité de chaque façade, la modénature et les détails de l'architecture constituent le caractère de l'édifice et de ses dépendances.

A mettre en valeur et/ou à préserver

- Conserver les tuiles canal en toiture, les corniches et les génoises, préserver le festonnage de sous-toiture de l'aile transversale.
- Respecter la composition classique de la façade principale, préserver le balcon et sa ferronnerie et éviter les modifications de façades qui pourraient détruire l'équilibre harmonieux de cette composition.
- Préserver la simplicité des façades secondaires
- Préserver les enduits à la chaux des façades, le traitement du soubassement en galets,
- Préserver les emmarchements et escaliers en pierre et les ferronneries des garde corps
- Conserver les menuiseries en bois avec petits bois et les volets à persiennes, proscrire l'utilisation du PVC et de l'aluminium
- Préserver le caractère architectural du garage-atelier et les aisseliers en bois de la toiture



BASTIDE n°14 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine paysager

Le château de Pampelonne

Enjeux paysagers

Le château de Pampelonne s'intègre encore aujourd'hui parfaitement dans le paysage Ramatuellois. On peut noter la qualité et la simplicité des accès depuis la route des plages, l'absence de clôture et de portail, le lien entretenu entre les vignes et les bords de route.

Le parc qui entoure le château comporte des arbres remarquables et notamment les palmiers dont les alignements sont mentionnés dans le PLU.

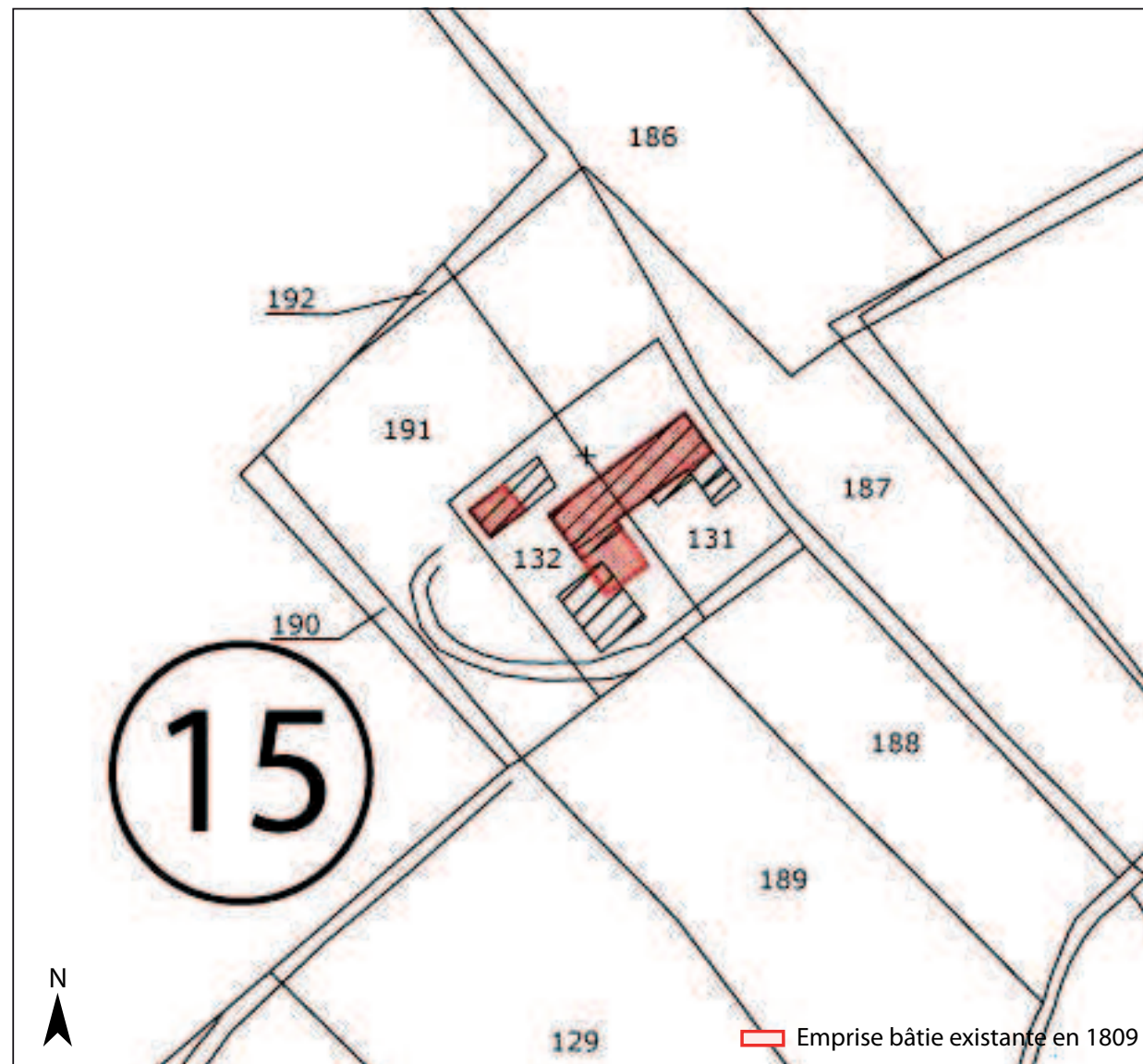
Dans le parc on peut noter la présence d'un vieux bassin rond en pierre et de nombreuses allées bordées de haies restées en sol stabilisé et perméable.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver dans cet esprit de simplicité les deux piles qui marquent le seuil de la propriété, intemporel et discret.
- Préserver les alignements de palmiers le long des allées du jardin.
- Préserver les bassins d'une grande simplicité à bordure de pierres.
- Préserver les eucalyptus qui font la particularité de ce parc.
- Conserver la simplicité des chemins stabilisés du parc et les fossés attenants qui drainent les eaux de pluie.
- Préserver le mur du jardin clos qui renferme un potager et un jardin de fleurs.

BASTIDE n°15 - catégorie 1

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AE 131, 132

Lieu-dit : La Fabrique

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Oui

Site archéologique à proximité : n°25, n°26

Nom et nature : "Pampelonne 5 et 4", habitat Gallo-Romain



Degré d'intérêt patrimonial : Remarquable

Enjeux liés à l'activité agricole : Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole. Vignes cultivées par le Château de Pampelonne, cuvage et vinification réalisés à la Matarane. De nombreuses surfaces ne peuvent être aménagées car considérées comme agricoles.

Datation

XIXe s., en partie existant en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud-est. Bastide en longueur, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade nord-ouest : fermée

Façade sud-est : ouverte avec galerie

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre avec allée de cyprès et de chênes lièges, entrée marquée par deux piliers

Pas de mur de clôture / Cour ouverte enherbée

Galleries et voûtements (sud)

Puits et puits-lavoir à proximité

Matériaux, enduits, détails et toiture

Briques et moellons de calcaire enduits à la chaux

Génoise à deux rangs / Menuiseries bois

Tuile canal en couverture / Toitures à 2 pans, appentis

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées / Indépendantes

Destination

Remise / Cuvages avec accès haut / Pigeonnier

Contexte paysager : remarquable

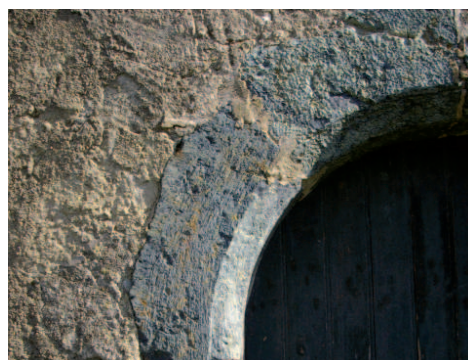
Oliviers remarquables, muriers, figuiers, palmier, vignes, alignement d'eucalyptus et cannes en limite de parcelle

Activités agricoles

Domaine "Château de Pampelonne"

Cuvage et vinification à la Matarane

BASTIDE n°15 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti

La Fabrique

Enjeux patrimoniaux

Cette ancienne fabrique de tuiles est constituée de plusieurs bâtiments. Elle présente des caractéristiques architecturales d'une grande simplicité et est représentative de l'architecture locale par sa volumétrie et sa composition.

Le auvent, l'escalier, les cavités des anciens fours de la fabrique sont autant d'éléments qu'il est nécessaire de préserver pour conserver à cette construction son caractère d'origine.

Sans oublier les puits et les piles en pierre, les restes de murs et la grange qui structurent et animent l'espace du jardin.

Une partie de la construction a été réhabilitée et les travaux ont déjà fait disparaître certaines caractéristiques architecturales d'origine. Il est donc important d'accompagner les travaux de restauration à venir.

A mettre en valeur et/ou à préserver

- Conserver les tuiles canal en toiture et les génoises maçonnées.
- Respecter la composition asymétrique des façades et préserver la loggia avec l'escalier d'accès et les piles du auvent.
- Préserver la simplicité des façades secondaires et éviter les modifications de façades qui pourraient détruire l'équilibre harmonieux de la composition générale.
- Préserver le caractère architectural de la grange, limiter la création de nouvelles ouvertures, aménager les ouvertures existantes. Préserver les encadrements de porte en «serpentine» - pierre marbrière noir et verte du massif des maures souvent utilisée localement pour les encadrements
- Préserver la tour-pigeonnier et son aspect «défensif» avec les petites meurtrières.
- Préserver les enduits à la chaux des façades, le traitement à pierres vues de certaines façades. Ne surtout pas rejointoyer les pierres et préserver et reconstituer les encadrement en brique, traces de l'ancienne fabrique.
- Conserver les menuiseries en bois avec petits bois et les volets à persiennes, éviter l'utilisation du PVC et de l'aluminium, préférer l'utilisation de la ferronnerie et des châssis métalliques.
- Préserver les couleurs anciennes des volets gris-bleu : revoir notamment la couleur des volets bleu vif lorsqu'ils devront être repeints. Conserver la couleur rosée des enduits de façade existant.
- Préserver les petits édifices comme les puits et les bassins

BASTIDE n°15 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine paysager

La Fabrique

Enjeux paysagers

La découverte de la propriété aux détours du chemin d'accès permet d'aller de surprise en surprise. La simplicité des traitements des abords est d'une grande évidence. Les arbres semblent aussi âgés que la construction, notamment les cyprès, les mûriers et les chênes liège. Les vignes viennent mourrir sur la construction au sud.

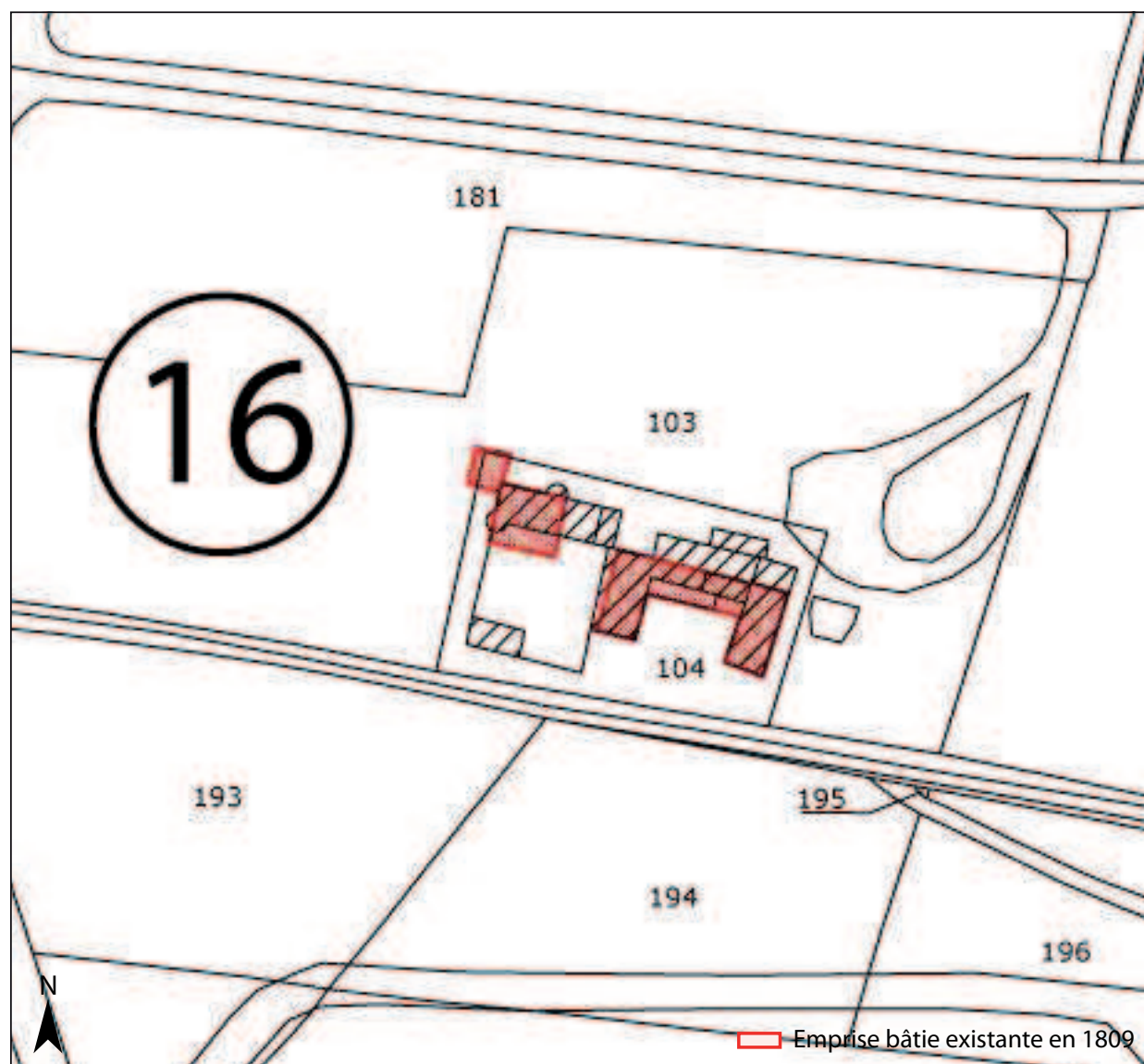
A mettre en valeur et à préserver

- Préserver l'environnement paysager remarquable de cette construction.
- Préserver l'alignement de cyprès refermant la « cour »
- Préserver les alignements de mûriers d'une part et de chênes liège d'autre part du chemin d'accès
- Préserver le figuier coté Est et certains oliviers très âgés à proximité de la construction
- Préserver le Phoenix canariensis émergeant de l'ensemble, sorte de marqueur dans le paysage de vignes
- Conserver la simplicité du chemin d'accès en stabilisé perméable et les fossés attenants permettant la récupération des eaux de ruissellement
- Préserver les vues très ouvertes et les paysages de vignes aux abords directs de la construction.



BASTIDE n°16 - catégorie 1

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AE 104

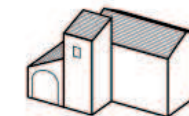
Lieu-dit : Les Tours de Gasquet

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Oui

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Remarquable

Enjeux liés à l'activité agricole : Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole, l'ensemble étant transformé en habitation. Aujourd'hui de nombreuses surfaces ne peuvent être aménagées ou réhabilitées car considérées comme à vocation agricole.

Datation

XVIe?-XIXe s., en partie existant en 1809

Orientation et famille architecturale

Nord. Bastide à tour, avec cour, au milieu des vignes

Logis

Habitation de métayer

Façade nord : fermée

Façade sud : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre avec allée de muriers, entrée marquée par deux piliers / Cour au sud avec ancien mur de clôture et porche / Rampe d'accès à la tour ouest

Puits à proximité

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons de calcaire enduits à la chaux

Génoises à un ou deux rangs (sur annexes)

Menuiseries bois / Carreaux de céramique (pigeonnier)

Tuile canal en couverture / Toitures à 2 pans

Annexes agricoles

Morphologie

Indépendantes / Accolées (pigeonnier)

Destination

Cuvages / Ecurie / Bergerie / Pigeonnier / Magnanerie

Contexte paysager : intéressant

Allée de muriers, vignes

Activités agricoles

Caveau de vente du domaine "Château de Pampelonne"

Cuvage et vinification à la Matarane)

BASTIDE n°16 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine bâti

Les Tours de Gasquet

Enjeux patrimoniaux

Cette ancienne maison-forte a été restaurée en grande partie. Il reste cependant à réhabiliter les dépendances agricoles. Cette construction flanquée de deux tours présente un caractère défensif accentué par son mur d'enceinte et ses façades nord et ouest presque aveugles. La façade sud largement ouverte donne sur la cour intérieure aménagée en jardin d'agrément. Elle est composée d'ouvertures alignées les unes au dessus des autres suivant un rythme régulier. Les ouvertures sont équipées de volets bois à double vantaux. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont été modifiées. La toiture est d'une grande simplicité et ne présente des génoises que sur la partie la plus récente, construite au 19ème siècle.

Les dépendances construites en moellons de pierre sont longues et basses, les toitures sont en tuiles canal avec génoise à trois rang. Les ouvertures au sud sont de larges baies présentant un arc plein cintre en brique, les ouvertures au nord sont plus étroites avec les mêmes encadrements en briques.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver le caractère défensif de la construction principale, avec des possibilités très limitées de modification les façades nord et ouest.
- Préserver le mur d'enceinte et la cour intérieure
- Eviter de modifier la dimension des ouvertures de la façade sud
- Conserver les menuiseries bois des fenêtres et volets ; proscrire l'utilisation du PVC et de l'aluminium
- Préserver la simplicité de la toiture en conservant les tuiles canal
- Préserver les enduits de façade à la chaux aérienne colorée dans la masse avec des sables ou des terres
- Préserver le caractère agricole des constructions annexes
- Conserver les toitures en tuiles canal avec plusieurs rangs de génoises.
- Préserver et restaurer les encadrements plein cintre en brique.
- Conserver les menuiseries bois pour les ouvertures de petites dimensions ou utiliser la ferronnerie pour les baies de grandes dimensions.
- Protéger les façades avec au minimum un enduit à pierre vues



BASTIDE n°16 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine paysager

Les Tours de Gasquet

Enjeux paysagers

Situé entre route et mer, cet ensemble bâti remarquable est très exposé à la vue. La construction se détache au sud sur un fond de pinède. Peu d'arbres entourent cette maison forte.

Le chemin d'accès en terre révèle une grande simplicité de mise en oeuvre, comme tout le reste d'ailleurs.

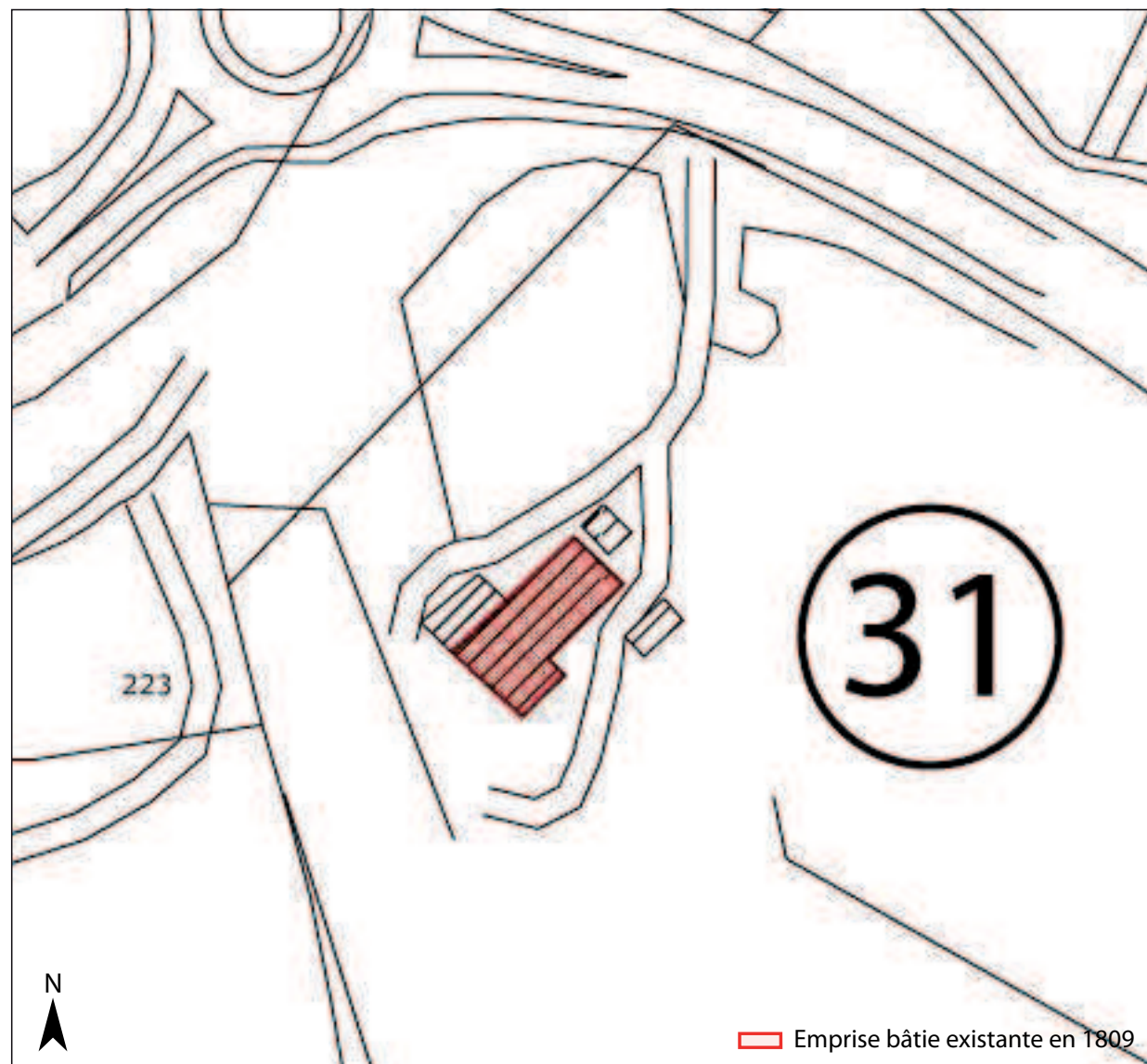
Le jardin aménagé dans la cour intérieure n'est pas visible depuis les environs. Il est constitué de quelques petits palmiers et de plantations d'agrément.

A mettre en valeur et à préserver

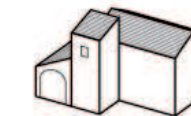
- Préserver les vues sur les rivages et les boisements proches
- Conserver le paysage dégagé depuis la route
- Préserver les vignes qui viennent mourrir aux abords de la construction
- Préserver les quelques mûriers encore présents
- Conserver la simplicité du traitement des accès
- Préserver le jardin clos de murs avec ses contreforts massifs et ses rigoles d'irrigation maçonnées
- Réaménager les abords des dépendances agricoles

BASTIDE n°31 - catégorie 1

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AZ 223
Lieu-dit : Le Colombier
Zone PLU : A
Bâtiment repéré par l'Inventaire : Oui
Site archéologique à proximité : Non
Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Remarquable
Enjeux liés à l'activité agricole : Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole. Les vignes sont cultivées par un métayer, cuvage et vinification sont réalisés à la cave coopérative de Ramatuelle. La partie habitation héberge des saisonniers. L'ensemble est en mauvais état, il y a des risques importants de disparition

Datation

XIXe s., existe sur le cadastre napoléonien de 1809

Orientation et famille architecturale

Sud / Sud-est. Bastide à tour, au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façades nord : fermée (annexes)

Façades sud : entrée et fenêtres du logis, terrasse, treille

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre / Pas de mur de clôture

Treille au sud-ouest

Puits et réserve d'eau à proximité

Matériaux, enduits et toiture

Moellons enduits à la chaux / Génoise à un rang sur les façades principales / Menuiseries bois

Tuiles canal en couverture / Toitures à 2 pans, appentis
Carreaux de céramique (pigeonnier)

Annexes agricoles

Morphologie

Ensemble compact accolé au nord-est du logis
Cuvage avec toiture en basse-goutte et accès haut/bas
Tour-pigeonnier carrée surélevée avec murs surhaussés

Destination

Etable avec mangeoire / Hangar bois / Pigeonnier
Cuvage avec pressoir / Porcherie

Contexte paysager : remarquable

Cyprès à l'entrée de la propriété, mûrier et pin proche de la maison, cannes en limites de parcelle, vignes

Activités agricoles

Bastide servant à loger les saisonniers travaillant pour l'exploitation Bluat (voir les bastides n°48 et 55).

BASTIDE n°31 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine bâti

Le Colombier

Enjeux patrimoniaux

Cette ancienne ferme viticole avec colombier est implantée au milieu des vignes. Elle présente encore toutes les caractéristiques architecturales et fonctionnelles d'origine. Elle est constituée de l'habitation du métayer, d'un colombier, d'une cave avec encore les cuves, les pressoirs, les fûts... et d'une ancienne porcherie en ruine. Par sa composition et sa situation, c'est une des bastides les plus intéressantes de Ramatuelle. La construction présente une importante toiture réalisée en tuiles canal avec une génoise à un rang. La partie habitation au sud présente une organisation régulière des ouvertures. Le colombier de forme carrée est flanqué d'un petit escalier en pierre. Les autres façades sont très fermées. Au sud une terrasse est protégée par une treille en ferronnerie.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver l'unité architecturale de l'ensemble.
- Préserver la composition des façades, ne pas modifier les proportions des ouvertures de façade et utiliser autant que possible les ouvertures existantes pour faire pénétrer la lumière.
- Préserver les toitures en tuiles canal, la génoise à un rang et les formes de pentes.
- Eviter la mise en place de châssis de toit,
- Ne pas modifier la façade du colombier et restaurer son escalier.
- Restaurer la terrasse au sud et la treille.
- Préserver les poteaux cylindriques en pierre qui soutiennent la charpente dans la partie cave.
- Conserver les enduits à la chaux aérienne colorée dans la masse avec des sables ou des terres.
- Préserver les menuiseries en bois peint : fenêtres avec petits bois, volets à lames larges et écharpes droite identiques à l'existant, porte à lames larges.
- Préserver les encadrements en brique et les carreaux de terre cuite émaillée sur la façade du colombier.
- Dans la mesure du possible, adapter voire démolir l'appendice de la façade Est
- Préserver les puits, le lavoir et si possible le cochonnier



BASTIDE n°31 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine paysager

Le Colombier

Enjeux paysagers

Cette bastide est implantée dans un paysage très ouvert où les vignes viennent affleurer le bâti, créant ainsi un lien très étroit entre l'activité viticole et l'habitat. Une treille couverte d'un rosier permet de s'abriter du soleil au sud-ouest. Deux arbres, un olivier et un cyprès marquent l'entrée du chemin. Des arbustes plantés au nord et est de la bastide permettent de s'abriter de la route et créent une barrière végétale, assurant l'intégration du bâti dans son environnement sans masquer l'enchevêtrement des toitures.

A mettre en valeur et à préserver

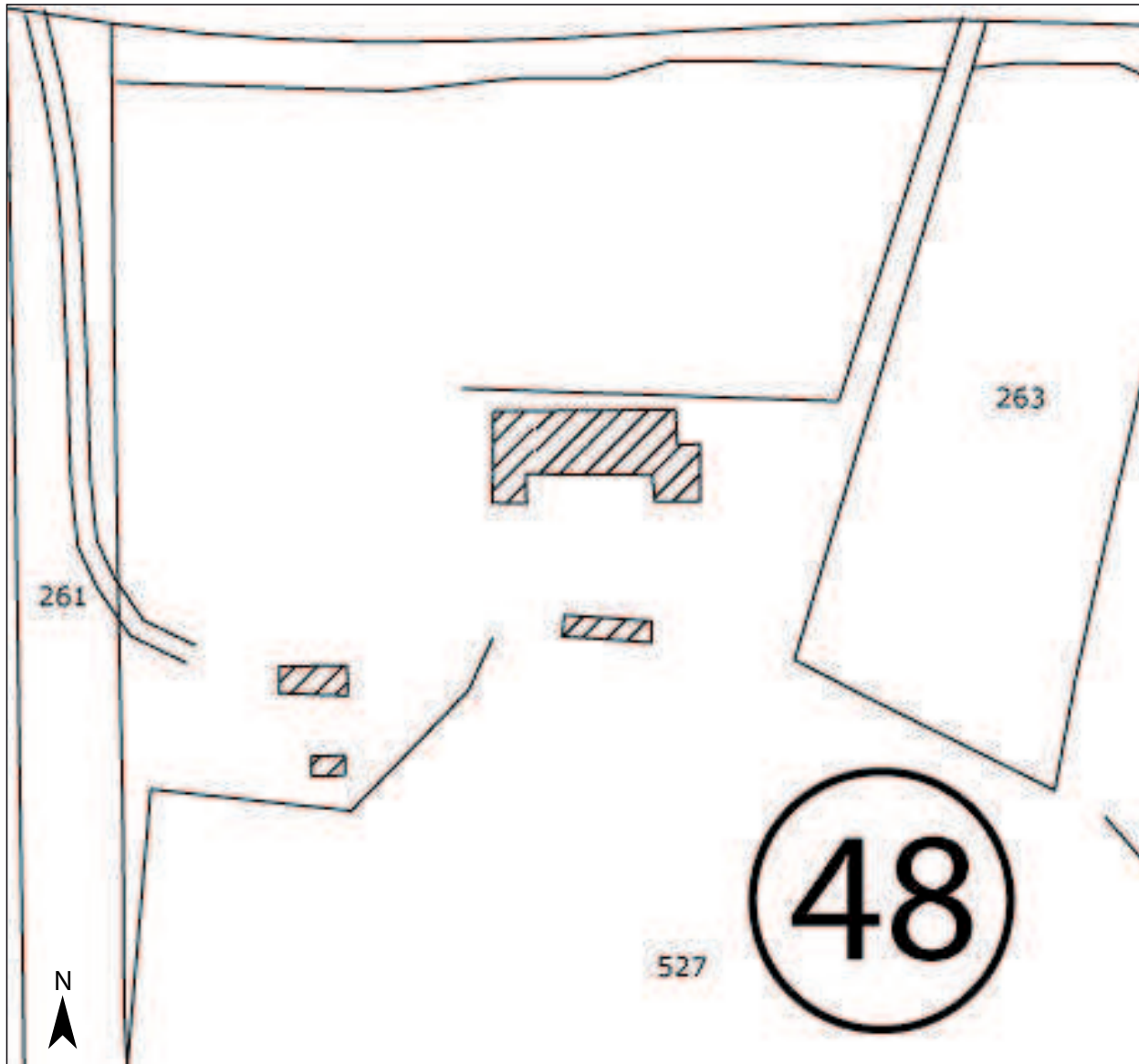
- Préserver les vignes qui viennent mourir au pied de la bastide
- Préserver l'olivier et le cyprès qui marquent l'entrée de la propriété.
- Tailler et entretenir le rosier *Banks* de la treille.
- Préserver la transition végétale arbustive à proximité du bâti.
- Maintenir la simplicité du chemin d'accès en terre battu.
- Préserver le mûrier à l'angle sud ouest du bâti.
- Préserver et entretenir les puits et les bassins situés sur la propriété .

Le pin parasol situé à l'ouest du bâtiment pourra être supprimé si nécessaire car il est trop proche de la façade et pourrait causer des dégâts à la toiture.



BASTIDE n°48 - catégorie 1

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AT 135

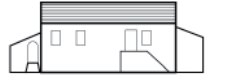
Lieu-dit : Les Pradugues

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Remarquable

Enjeux liés à l'activité agricole : Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole, les vignes sont cultivées par un métayer, cuvage et la vinification sont réalisés à la cave coopérative de Ramatuelle. La maison n'est plus habitable. L'ensemble est en mauvais état, il y a des risques de disparition

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Sud. Bastide à pignons, au milieu des vignes

Logis

Habitations bourgeoise et du métayer confondues

Façade nord : peu ouverte

Façade sud : ouverte, avec terrasse et treille-véranda

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre / Terrasse au sud /

Treille-véranda

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons de calcaire enduits à la chaux colorée

Génoise à un rang /

Menuiseries bois

Tuiles canal et tuiles mécaniques en couverture /

Toitures à 2 pans, appentis

Annexes agricoles

Morphologie

Intégrés au bâtiment (rez-de-chaussée), accolées (pignons) et indépendantes (en fermeture de "cour")

Destination

Cuvage / Remise / Etable avec mangeoire

Contexte paysager : remarquable

Palmiers / Vignes

Activités agricoles

Bastide du propriétaire de l'exploitation Bluat (voir les bastides n°31 et 55).

20 ha de vignes AOC en tout sur Ramatuelle

BASTIDE n°48 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti

Les Pradugues

Enjeux patrimoniaux

C'est une ancienne ferme viticole de la fin du 19e siècle. La construction forme un U. La partie centrale abrite le logement du métayer sur deux niveaux avec une terrasse couverte, les étables et les granges. L'aile de gauche accueille une longue grange et l'aile de droite les cuves à vin. On note autour de la bastide plusieurs dépendances avec une cochonnerie, un puits et la fosse à purin...

Les dernières modifications remontent aux années 1950 avec la création d'un balcon terrasse qui déséquilibre la façade sud, la modification des proportions de certaines ouvertures et l'adjonction au sud d'une véranda aujourd'hui en très mauvais état. Les toitures sont aujourd'hui en tuile mécanique sauf la porcherie et la cuverie qui sont en tuile canal. Il existe un rang de génoise sur toutes les façades, celle-ci était badigeonnée à la chaux blanche. Les enduits teintés dans la masse sont de couleur rose claire. Les peintures des menuiseries sont ocre jaune.

A mettre en valeur et à préserver

Réhabiliter l'ensemble bâti avec si possible la préservation des dépendances.

Remplacement des tuiles mécanique par des tuiles canal sur le corps principal en préservant la génoise

Restaurer les enduits de façade colorés en conservant la génoise et les encadrements de fenêtre badigeonnée à la chaux blanche

Retrouver si possible les proportions des ouvertures d'origine et conserver l'irrégularité des façades

Préserver la forme des portes de granges et proposer un traitement ne modifiant pas l'aspect fonctionnel de ces ouvertures

Conservier les menuiseries en bois peint (portes fermières, fenêtres à petit bois et volets à persiennes)

Retrouver la couleur ocre jaune des menuiseries d'origine

A l'occasion d'une opération de restauration, la terrasse balcon en béton de la façade sud pourra être supprimée. La véranda pourra également être remplacée par une treille, afin de retrouver la composition d'origine.

BASTIDE n°48 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine paysager

Les Pradugues

Enjeux paysagers

Cette bastide est très visible depuis la RD93. Le contexte paysager est remarquable, la maison est située au coeur des vignes. Les perceptibilités de cet ensemble sont très sensibles du fait de sa situation. Un bouquet de palmiers des Canaries indique de loin la présence de la bastide, il compose la base du jardin à l'abandon aménagé au sud.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver cette construction visible de la route et le lien qu'elle entretient avec la vigne et le paysage.
- Conserver l'aspect naturel des limites de la propriété, éviter la pose de clôtures qui refermeraient le paysage
- Préserver les arbres marqueurs de l'entrée de propriété : pin parasol et amandier
- Préserver la végétation d'accompagnement, la simplicité et l'authenticité du lieu.
- Conserver la simplicité du chemin d'accès en terre battue
- Entretenir les palmiers des Canaries situés au sud du bâti
- Préserver la diversité et la sophistication très «19ème» des plantations situées à l'intérieur de l'espace « cour » formé par l'implantation du bâti
- Préserver le verger et le petit patrimoine attenant : lavoir, bassin, puits.

BASTIDE n°55 - catégorie 1

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AZ 103

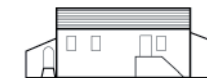
Lieu-dit : Le Colombier

Zone PLU : A

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Remarquable

Enjeux liés à l'activité agricole :

Maison habitée par un métayer qui cultive les vignes en AOC de plusieurs exploitations appartenant au même propriétaire. Bâtiments inadaptés au besoin actuel de la vinification.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Est. Bastide au milieu des vignes

Logis

Habitation du métayer

Façade est : ouverte

Façade ouest : fermée

Accès et aménagements extérieurs

Accès par un chemin en terre

Potager clos de murs anciens

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons de calcaire enduits à la chaux

Tuiles canal en couverture, génoise à un rang

Toitures à 2 pans

Menuiseries bois

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées / Indépendantes

Destination

Cuvages (en ruine), lavoir, remise, étable avec sol pavé, puits, cabane de vigne, hangar, poulailler, cochonnier

Contexte paysager : remarquable

Vignes, palmier, oliviers, cyprès, mûriers, oranger, potager

Activités agricoles

Environ 5 ha de vignes

BASTIDE n°55 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations

Le patrimoine bâti

Le Colombier

Enjeux patrimoniaux

Cette bastide encore en exploitation est située dans les vignes. Elle est construite suivant un plan carré accompagnée de plusieurs dépendances pour la plupart en ruine. La construction est encadrée dans le coteau au nord, faisant du rez-de-chaussée un niveau semi enterré. La partie habitation sur deux niveaux s'ouvre sur le pignon Est et sur la façade nord. Plusieurs petits édifices ponctuent les abords de la bastide, dont un cabanon de vigne utilisé à une époque pour élever les vers à soie.

Les toitures sont en tuiles canal avec un rang de génoise maçonnée. La composition des façades est asymétrique, offrant des ouvertures aux dimensions irrégulières. Les façades principales sont enduites, les dépendances sont protégées par des enduits à pierres vues. Les menuiseries sont en bois peints de couleur bleu vif.

A mettre en valeur et à préserver

- Restaurer et conserver l'ensemble du bâti.
- Préserver et restaurer le cabanon des vignes qui est aujourd'hui en ruine.
- Conserver les toitures en tuiles canal et le rang de génoise lorsqu'il existe.
- Préserver les menuiseries bois peint, éviter le PVC et l'aluminium
- Ne pas modifier les ouvertures traditionnelles, conserver les proportions d'origine.



BASTIDE n°55 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine paysager

Le Colombier

Enjeux paysagers

Il s'agit d'une exploitation encore en activité. Les vignes sont très présentes dans ce paysage très ouvert et ponctuées de quelques arbres.

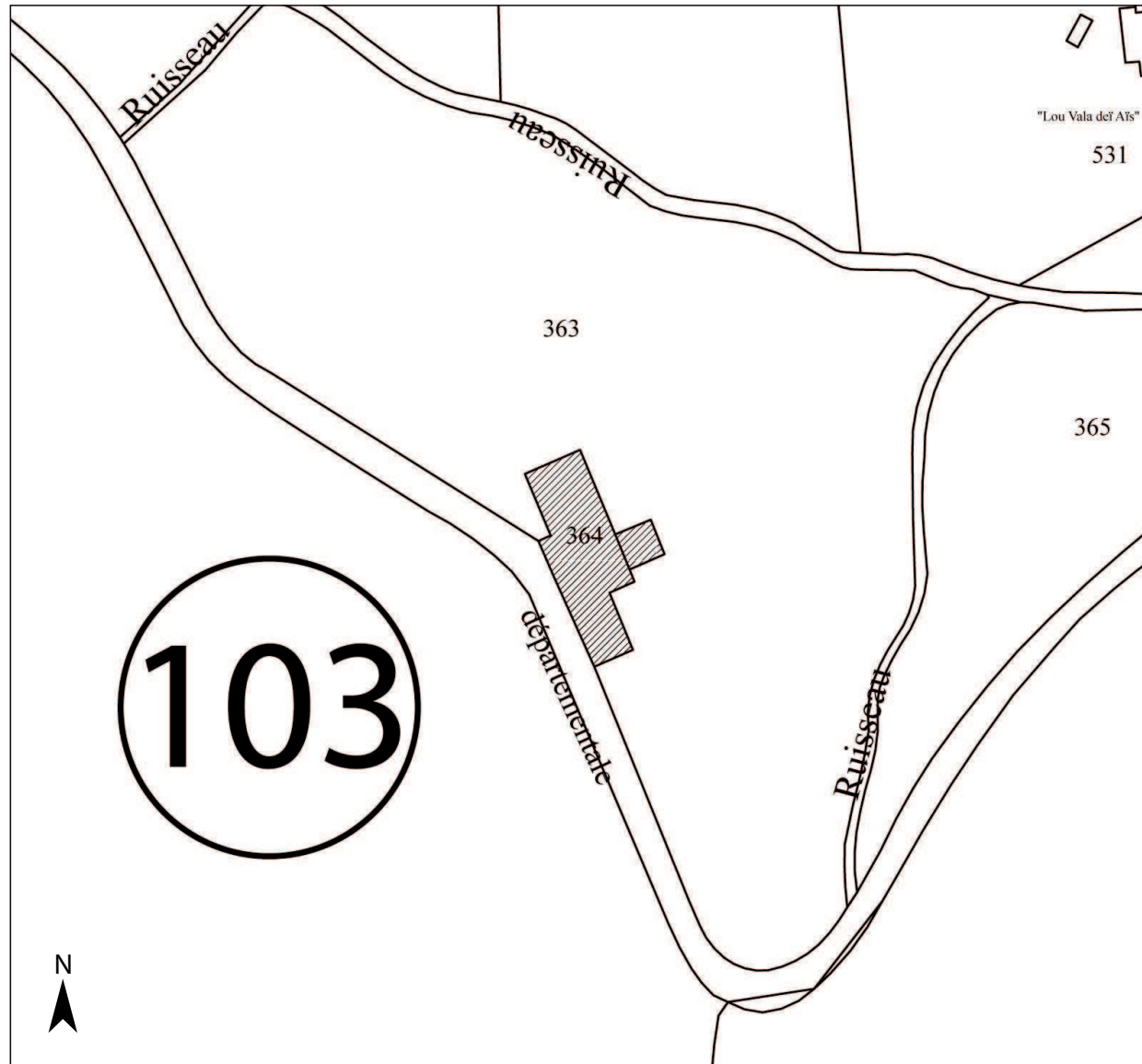
Un jardin clos de murs permet la culture de légumes, de petits arbres fruitiers palissés et fleurs à couper. De très beaux mûriers sont situés à proximité de la bastide qui va de paire avec un cabanon situé dans les vignes permettant d'élever autrefois les vers à soie.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver la qualité de ce paysage caractéristique des paysages de vignes
- Conserver la simplicité du chemin d'accès en terre battue et des bandes enherbées
- Préserver le pin parasol isolé en plein milieu des vignes
- Préserver l'alignement de cyprès coupe-vent situé au nord de la bastide
- Préserver les mûriers le long du chemin d'accès
- Mettre en valeur le potager et ses murs d'enceinte
- Préserver le petit patrimoine bâti en lien avec l'histoire de l'exploitation (puits, bassins, petits cabanon)

BASTIDE n°103 - catégorie 1

RAMATUELLE - Vignes et bastides



Parcelle : AY 363/364

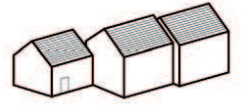
Lieu-dit : Saint-Pons

Zone PLU : N

Bâtiment repéré par l'Inventaire : Non

Site archéologique à proximité : Non

Nom et nature : Néant



Degré d'intérêt patrimonial : Remarquable

Enjeux liés à l'activité agricole :

Les bâtiments n'ont plus de fonction agricole.

Datation

XIXe s., n'existe pas en 1809

Orientation et famille architecturale

Est. Bastide en longueur, dans une chênaie

Logis

Habitation du métayer

Façade ouest : fermée

Façade est : ouverte

Accès et aménagements extérieurs

Accès direct sur voie

Jardin arboré clôturé

Matériaux, enduits, détails et toiture

Moellons enduits

Brique en encadrement des baies

Menuiseries bois / Génoises à un rang

Toitures à 2 pans / Tuiles canal en couverture

Annexes agricoles

Morphologie

Accolées

Destination

Grange, remise, cochonnier, puits

Contexte paysager : intéressant

Chênes, oliviers, mûriers

Activités agricoles

BASTIDE n°103 - Catégorie 1 - Prescriptions et recommandations



Le patrimoine bâti

La Garangue

Enjeux patrimoniaux

Cette ancienne petite ferme, construite le long de la route, est la première construction que l'on rencontre en entrant sur le village. Elle est constituée de plusieurs corps de bâtiment adossés les uns aux autres, offrant plusieurs pignons qui se détachent sur la silhouette du village. Le caractère architectural de la construction est encore très rural. Elle est constituée de moellons de pierre et certains linteaux cintrés sont en brique. Les toitures sont en tuiles canal avec ou sans génoise. La façade sur rue, enduite partiellement, présente deux portes de grange et une porte piétonne, aucune autre ouverture ne rythme cette façade. La façade de la partie habitation, la plus ouverte, donne à l'arrière sur le jardin. Une petite dépendance située sur le pignon sud est en ruine.

Les façades Est et Nord présentent encore des enduits de couleur ocre rouge qui se fondent assez bien avec les teintes chaudes de la pierre utilisée pour la construction.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver le caractère rural et authentique de la construction et surtout la juxtaposition des pignons au sud
- Ne pas modifier le gabarit de la construction existante pour conserver les proportions des pignons.
- Conserver les toitures en tuiles canal anciennes et conserver les génoises lorsqu'elles existent.
- Ne pas modifier les ouvertures existantes, respecter les proportions des ouvertures traditionnelles.
- Conserver le pignon nord aveugle et ne pas modifier le pignon sud
- Ne pas créer d'ouvertures complémentaires sur les façades sur rue et conserver les ouvertures existantes.
- Préserver les menuiseries en bois et le caractère traditionnel de ces menuiseries : volets pleins à lames larges, porte coulissante sur les granges, fenêtres à petits bois.
- Préserver et restaurer les linteaux en brique.
- Conserver les enduits de couleur ocre rouge sur les façades exposées aux intempéries. Refaire ou supprimer l'enduit trop clair de la façade ouest sur la route.

La partie en ruine pourrait être reconstruite à condition de réaliser une construction en pierre identique à l'existant. Une attention particulière devra être portée sur le traitement de la toiture obligatoirement réalisée avec des tuiles canal de récupération et sur les mortiers à la chaux teinté.

La Garangue

Enjeux paysagers

Cette petite bastide en bord de route est implantée dans une chênaie. Elle se trouve au pied du village dans un environnement paysager remarquable très sensible, en covisibilité directe avec le village. Une bande enherbée marque le pied de la façade ouest sur rue. Le terrain descend à flanc de coteau, il est planté d'une très belle oliveraie.

A mettre en valeur et à préserver

- Préserver l'environnement paysager de la construction
- Entretenir l'oliveraie qui marque le pied du village
- Préserver le mur de clôture en pierre, conserver la simplicité des clôtures plantées de haies
- Préserver la perceptibilité des pignons exposés sud au premier plan et du village à l'arrière plan
- Préserver les chênes de l'autre côté de la route qui accompagnent la construction
- Conserver la simplicité des bandes enherbées entre le bâti et la chaussée qui accentuent le côté rural et champêtre des lieux
- Restaurer et entretenir le puits situé sur la propriété
- Conserver la couleur ocre rouge des enduits qui favorise l'insertion de la construction dans le paysage



LES BASTIDES DE CATEGORIE 2

Les bastides de catégorie 2 sont intéressantes, elles présentent un intérêt patrimonial de moindre importance que les bastides de catégorie 1. Elles ont néanmoins des caractéristiques traditionnelles à préserver. Elles ont conservé leur vocation agricole même si certains bâtiments peuvent être vacants.

Elles ont subi des travaux de réhabilitation ou de transformation qui ont parfois fait disparaître des éléments importants de l'architecture locale.

Le contexte paysager est souvent moins remarquable, il a pu avoir perdu sa vocation agricole, mais il présente un véritable enjeu pour la commune.

Il s'agit de veiller à la conservation des caractéristiques d'origine pour les bâtiments restant à rénover ou devant changer d'affectation et si possible de retrouver les caractéristiques disparues de certaines parties des bâtiments déjà rénovés : composition de la façade, dimensions des ouvertures, détails architecturaux, menuiseries, enduits....